

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE - EGALITE- FRATERNITE

**SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 DECEMBRE 2024**

37 membres en exercice

17 présents - 8 pouvoirs – 25 votants

Convocation adressée et publiée le 11 décembre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 décembre à 10 heures 30, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est assemblé en partie au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Daniel LEVEL Maire de la commune déléguée de Fourqueux (78).

Etaient présents :

Marie-Hélène AUBERT Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines - Maire de Jouy-en-Josas (78) (a quitté la séance après la délibération 2024-80) - Laurence BACLE Adjointe au Maire de Villiers-Saint-Frédéric (78) – Myriam BRENAC Maire de Chavenay (78) - François-Gilles CHATELUS Adjoint au Maire de Versailles (78) – Michel DELAMAIRE Adjoint au Maire de Feucherolles (78) – Josette JEAN Conseillère départementale des Yvelines – Maire de Condé-sur-Vesgre (78) - Raoul JOURNO Adjoint au Maire du Plessis-Bouchard (95) – Nicolas KOWBASIUK Adjoint au Maire de Taverny (95) – Christian LAGIER Vice-Président de la Communauté d'agglomération de Plaine Vallée, Maire de Piscop (95) (a quitté la séance après la délibération 2024-80) – Florence MARY Adjointe au Maire de Soisy sous Montmorency (95) – Anne PELLETIER LE BARBIER Maire de Bièvres (91) – Cédric PEMBA-MARINE Maire du Port-Marly (78) – Sylvie PESLERBE Adjointe au Maire d'Asnières-sur-Oise (95) – Denise PLANCHON Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, Maire de Neauphle-le-Vieux (78) (a quitté la séance après la délibération 2024-80) - Martine QUIGNARD Maire de Lainville-en-Vexin (78) – Sylvain TANGUY Maire du Plessis-Pâté (91).

Pouvoirs :

Laetitia BOISSEAU Conseillère départementale du Val d'Oise (95) donne pouvoir à Marie-Hélène AUBERT Vice-présidente du Conseil départemental des Yvelines - Martine CINOSI – GIRARD Conseillère départementale de l'Essonne (91) donne pouvoir à Michel DELAMAIRE Adjoint au Maire de Feucherolles (78) – Josette JEAN Conseillère départementale des Yvelines - Huguette FOUCHE Conseillère régionale, Adjoint au Maire de Montesson (78) donne pouvoir à Myriam BRENAC Maire de Chavenay (78) - Grégory GARESTIER Conseiller départemental des Yvelines – Maire de Maurepas (78) donne pouvoir à Daniel LEVEL Maire de la commune déléguée de Fourqueux (78) - Nathalie JAQUEMET Adjointe au Maire de Bougival (78) donne pouvoir à Denise PLANCHON Vice-Présidente de la Communauté de Communes Cœur d'Yvelines, Maire de Neauphle-le-Vieux (78) - Jean-René MARTEL Adjoint au Maire d'Herblay (95) donne pouvoir à Florence MARY Adjointe au Maire de Soisy sous Montmorency (95) - Françoise NORDMANN Maire de Beauchamp (95) donne pouvoir à Raoul JOURNO Adjoint au Maire du Plessis-Bouchard (95) - Dominique VEROTS Maire de Saint-Pierre-du-Perray (91) donne pouvoir à Martine QUIGNARD Maire de Lainville-en-Vexin (78).

Absents, excusés :

Marie-Josée BEULANDE Maire d'Eaubonne (95) – Dominique BOUGRAUD Présidente déléguée du Conseil départemental de l'Essonne (91) – Benjamin CHKROUN Conseiller régional, Adjoint au Maire d'Enghien-les-Bains (95) – Gabriel CRUZILLAC Adjoint au Maire d'Arpajon (91) – Laurent LAMBERT Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise, Adjoint au Maire de Pontoise (95) – Nadine RIBERO Adjointe au Maire d'Athis-Mons (91) – Alexandra ROSETTI Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Maire de Voisins-le-Bretonneux (78) – Abdoulaye SANGARE Adjoint au Maire de Cergy (95) – Éric TONDU Maire de Maulette (78) - Jean-François VIGIER Vice-Président de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay, Maire de Bures-sur-Yvette (91) – Francisque VIGOUROUX Maire d'Igny (91).

**Délibération n° 2024-72 portant sur l'autorisation donnée au Président de signer un avenant de prolongation d'une année au marché n° 2016-20 de titres-restaurant**

Le président,

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte  
Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de 2 mois à compter de la présente publication

Publié le 20 décembre 2024

Conseil d'administration du 17 décembre 2024



## Délibération 2024 – 72

### Objet

#### **Autorisation donnée au Président de signer un avenant de prolongation d'une année au marché n° 2016-20 de titres-restaurant**

Le Centre Interdépartemental de gestion a notifié le 08/12/2020, à la société EDENRED SAS (178 boulevard Gabriel Péri – 92 240 MALAKOFF), un marché de prestations de services au profit de ses agents, consistant en la fourniture de titres-restaurant d'une valeur faciale de 7,50 €, et leur utilisation dans un réseau national constitué par le prestataire.

Ces titres sont, au choix desdits agents, soit des titres matérialisés en carnet « papier », soit des titres dématérialisés (mise à disposition d'un support électronique).

Le prestataire doit proposer la réversibilité (retour à des titres papier), si celle-ci est sollicitée par un ou des bénéficiaires des titres-restaurant.

A ce jour, il est constaté qu'environ 65 % des agents ont opté pour le régime dématérialisé, 35 % environ sont ainsi demeurés fidèles au système « papier ».

Afin de passer au tout dématérialisé au 01/01/2026, avec le marché qui résultera de la future consultation périodique (prévue pour être lancée au cours du deuxième semestre 2025), il semble opportun de communiquer tout au long de l'année 2025 sur le changement à cette échéance, et favoriser ainsi un passage « en douceur » au système dématérialisé, pour l'ensemble des agents.

Aussi est-il proposé, à titre exceptionnel, de prolonger d'une année la durée du marché, soit pour une nouvelle et dernière période courant du 01/01/2025 au 31/12/2025.

#### **Le Conseil d'administration,**

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu le Code de la commande publique,
- Vu la délibération n° 2020-70 en date du 26/11/2020, autorisant le Président à signer le marché de titres-restaurant avec la société EDENRED,
- Considérant la nécessité de prolonger d'une année le marché précité, afin de communiquer auprès des bénéficiaires n'ayant toujours pas opté pour les titres dématérialisés, et de les préparer au changement qui aura lieu le 01/01/2026 dans le cadre du prochain marché,
- Vu l'exposé du président,

#### **Après en avoir délibéré, A l'unanimité des votants,**

- Autorise le président à signer un avenant de prolongation d'une durée supplémentaire d'une année, relatif au marché de titres restaurant, dont la société EDENRED (92 240 MALAKOFF) est titulaire.
- Précise que la remise en concurrence aura lieu à partir de mi-2025, pour l'entrée en vigueur d'un nouveau marché le 01/01/2026.

Pour extrait conforme,

Le président,



Daniel LEVEL  
Maire de la commune déléguée de Fontaine-la-Rivière

Conseil d'administration du 17 décembre 2024

Signé électroniquement  
Par Daniel LEVEL

REQUEN PREFECTURE

le 20/12/2024

Application agréée E-legalite.com